

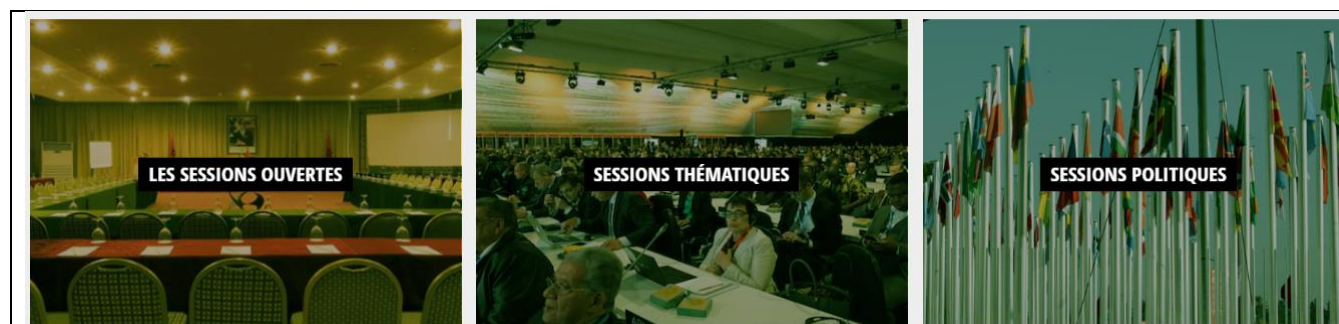
NOTE CONCEPTUELLE DE LA SESSION

Cadre d'organisation de la session

Le Sommet Africités¹ est un événement panafricain de Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique qui se tient tous les trois ans dans l'une des cinq régions d'Afrique. Il mobilise les communautés et les autorités locales dans les pays africains, ainsi que les institutions financières, les groupes de la société civile et les partenaires de développement aux niveaux continental et international.

CGLU Afrique² (Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique, qui fut fondée en 2005. C'est une plateforme dédiée aux collectivités territoriales, pour pouvoir exprimer leurs enjeux, tout en proposant des solutions appropriées pour la croissance et le développement de l'Afrique. A ce titre, CGLU Afrique est le principal coordinateur du Sommet triennal Africités. Les sommets précédents ont eu lieu dans les cinq sous-régions d'Afrique.

La 8^{ème} édition du Sommet Africités est sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI. Cette 8^{ème} édition a pour thème : "**La transition vers des villes et territoires durables : Le rôle des collectivités locales africaines**" et s'organise autour de trois segments :



Sessions ouvertes	Les sessions thématiques	Les sessions politiques
Permettent aux différents réseaux souhaitant travailler avec les autorités locales africaines de présenter leurs propositions et de contribuer aux réflexions.	Le Sommet approfondira le thème «La transition vers des villes et territoires durables : le rôle des collectivités locales africaines». La contribution des autorités locales africaines à l'Agenda 2063 de l'Union Africaine sera soutenue avec l'élaboration de politiques et de stratégies des collectivités	Réunions politiques des maires, des autorités locales, des ministres, suivies d'un dialogue politique entre les maires et les autorités locales, les ministres, les institutions africaines et les partenaires au développement.

¹ <https://www.africities.org/?lang=fr>

² <https://www.uclga.org/?lang=fr>

	locales qui répondent aux besoins des populations d'une manière réelle et tangible.	
--	---	--

Intérêts de la session

Les violences faites aux femmes sont l'une des préoccupations partagées par plusieurs partenaires notamment l'ONU Femmes, le Ministère de la Famille, de la Solidarité, de l'Égalité, et du Développement social(MFSEDS) au Maroc et autres. Il existe une variété de formes de violences contre les femmes et ces partenaires sont déterminés à les combattre toutes. Le REFELA CGLU Afrique-Commission permanente de l'égalité des genres de CGLU Afrique avec son partenaire, le Ministère de la Famille, de la Solidarité, de l'Égalité, et du Développement social-MFSEDS du Royaume du Maroc, prennent part à ce combat international et organisent dans le cadre de la 8^{ème} édition du Sommet Africités, la session ouverte ayant pour objectifs de présenter et de lancer la 1^{ère} « **Campagne# Villes africaines à zéro tolérance face aux violences faites aux femmes et aux filles** ».

Ils visent également à faire de la lutte contre les violences fondée sur le genre ,que subissent les femmes et les filles africaines, une des priorités qui s'impose aux cités et gouvernements locaux et régionaux de l'Afrique et du monde, et ce, à l'affirmatif de leur engagement, pour une transition égalitaire et juste de l'Afrique, conformément aux agendas internationaux, spécifiques à la promotion de l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et des filles (dont le 5^{ème} Objectif du Développement Durable), d'ici 2030.

Aujourd'hui, et dans le cadre de cette session, ils visent à passer à l'action concrète et à interpeller et mobiliser davantage les villes et collectivités locales, à travers la mise en œuvre d'une large Campagne#, à lancer sous le slogan « **Villes et territoires d'Afrique, à vous d'agir contre les violences faites aux femmes et aux filles** ».

Les principaux messages

- Faire de la lutte contre les violences faites aux femmes, une priorité d'action, de services et d'organisation des villes et des territoires locaux et régionaux avec les autres parties prenantes, pour des interventions urgentes et immédiates de protection et de sécurisation des victimes.
- Identifier, connaître et démontrer que les différentes formes de violence, constituent une atteinte inacceptable à la dignité des femmes et des filles au sein des villes et des territoires locaux et régionaux des pays de l'Afrique ;
- Développer des contre-argumentaires et des moyens efficaces, en vue de lutter contre la banalisation des actes de violences, que subissent les femmes et les filles, dans le couple, en famille, dans la rue, sur les lieux de travail et au sein des institutions, au nom de pratiques socioculturelles stéréotypées.

- Etablir un système d'évaluation des niveaux de tolérance des villes et territoires locaux et régionaux des pays de l'Afrique, face aux violences faites aux femmes, les noter, les classer et les orienter vers l'action concrète, pour une évolution vers un niveau de tolérance zéro.

Grandes expériences et bonnes pratiques au niveau de l'Afrique et à l'international

Les femmes maires et élues locales rassemblées au sein de REFELA-CGLU Afrique et le MFSEDS se préoccupent de cette problématique, en ayant initié ensemble cette 1^{ère} Campagne# et bien évidemment, parce que :

- **D'une part, pour le REFELA**, les femmes maires et élues locales rassemblées au sein de ce réseau, se préoccupent de cette problématique depuis sa création en 2011, et ce, en ayant planifié d'y intervenir dans leur 1^{ère} feuille de route, en juin 2011, juste après la création du réseau lui-même, à Tanger, en mars 2011. Et également les chapitres nationaux, les REFELA-Pays, comme celui du Mozambique et bien d'autres ont déjà réalisé des actions fort pertinentes au niveau local. A cet effet, il s'agirait pour le REFELA de recentrer les efforts autour de la Campagne# de l'ensemble des Chapitres nationaux, pour des résultats probants et un plus grand impact à l'échelle du Continent de l'Afrique.
- **D'autre part, pour le MFSEDS**, la thématique de la lutte contre les violences faites aux femmes est en parfait alignement avec les actions gouvernementales notamment (i) les actions de lutte contre la violence faites aux femmes, réalisées et en cours à travers le 1^{er} et le 2^{ème} plans Gouvernementaux pour l'Egalité « ICRAM », la stratégie nationale de Lutte contre les Violences Faites aux Femmes, l'observatoire national de violence à l'égard des femme, le système d'information institutionnel sur la VEF, les campagnes annuelles de sensibilisation, l'appui aux centres d'écoute des FVV, la déclaration de Rabat de 2017 pour lutter contre les violences à l'égard des femmes dans les espaces publics au niveau de trois villes Rabat, Casablanca et Marrakech,..., (ii) la loi 103.13 relative à la VEF, entrée en vigueur le 13 septembre 2018, offre le cadre juridique adéquat pour lutter contre toutes les formes de violences à l'égard des femmes y compris dans les lieux publics/villes, (iii) le lien est étroit avec les 2 dernières campagnes dédiées à la violence faites aux femmes dans les lieux publics et des recommandations ont été formulées par l'ensemble des participant-es au niveau national, régional et local, et (iv) la déclaration de Rabat adoptée en Décembre 2017 par le Ministère et les 3 villes (Rabat, Casablanca et Marrakech) répond parfaitement aux préoccupations soulevées par cette session « Mettre terme aux violences faites aux femmes et aux filles ».

Projet de recommandations

- **Aux gouvernements et maires:**
 - L'engagement commun pour déployer tous les efforts possibles et pour mobiliser toutes les ressources disponibles pour lutter contre la violence à l'égard des femmes au niveau local, et ce, conformément à une vision globale et intégrée qui combine des mesures de sanction, préventives et mutuelles ;

- La collaboration et la coopération pour identifier les zones d'insécurité, et d'analyser les types de risques auxquels sont confrontées les femmes dans les lieux publics, et ce au niveau de chaque territoire ;
 - La coordination pour l'intégration des actions de lutte contre la violence dans les plans d'actions des villes;
 - L'intégration des indicateurs spécifiques de lutte contre la violence à l'égard des femmes dans les cahiers de charge relative au recrutement des sociétés de transports publics et encourager les entreprises du secteur privé à s'impliquer dans les actions de lutte contre la violence à l'égard des femmes dans les espaces publics et dans les lieux de travail ;
 - Le renforcement et la convergence des efforts pour développer des initiatives conjointes de lutte contre la violence à l'égard des femmes, ainsi que la sensibilisation et la communication autour des droits des femmes et leur protection dans les espaces publics et également la capitalisation et l'échange des bonnes pratiques dans ce domaine ;
 - La mobilisation de tous les moyens disponibles pour faciliter la participation des hommes et des garçons à la lutte contre la violence à l'égard des femmes au niveau des villes et les encourager à utiliser des moyens novateurs de sensibilisation sur ledit phénomène à travers le sport, le théâtre interactif et l'art ;
 - L'organisation des activités conjointes et continues pour promouvoir la culture du respect des droits des femmes et pour sensibiliser aux risques sociaux de la violation des droits des femmes et de leur intégrité physique et psychologique.
- **Aux partenaires au développement :**
 - Préparer et organiser une séance de travail avec les 15 membres du nouveau Bureau exécutif de REFELA et des représentantes des bureaux des REFELA-Pays concernés, pour lancer les premières actions de la Campagne# dès janvier 2019, avec l'appui du MFSEDS ;
 - Renforcer la mobilisation et l'implication des 15 membres du nouveau Bureau exécutif de REFELA (la Présidente du REFELA et les Vice-Présidentes des 5 sous régions de l'Afrique), dans la mise en œuvre des actions prévues dans le cadre de la Campagne#, dans la documentation régulière des résultats atteints et dans la systématisation de la remontée de l'information vers CGLU Afrique, en vue d'un reporting continu, en prévision de l'élaboration du rapport analytique sur la situation des violences faites aux femmes en Afrique et sa présentation et sa diffusion lors de la prochaine édition du Sommet Africités (2021) ;
 - Engager les gouvernements locaux et régionaux à aborder de manière plus résolue, la question des violences faites aux femmes et entreprendre des actions concrètes pour lutter, protéger et éradiquer à terme les formes de violences que subissent les femmes et les filles ;
 - Tenir compte de l'étendue de la problématique des violences faites aux femmes et aux filles, qui sévit dans les villes et collectivités locales et promouvoir et

développer les échanges entre les commissions permanentes genre de CGLU monde et celles des différentes sections continentales et encourager les relations de partenariat, autour de campagnes d'envergure, pour une réelle transition vers des ***Villes et collectivités locales africaines et de par le monde, à zéro tolérance face aux violences faites aux femmes et aux filles.***

Programme détaillé de la session ouverte		
« L'Afrique à zéro tolérance face aux violences faites aux femmes et aux filles » (SOU 3)		
Horaires	Activités	Intervenants et Intervenantes
14 :30 à 14 :45	Allocutions d'ouverture par Mme la Ministre	- Mme Bassima Hakkaoui, Ministre de la Famille, de la Solidarité, de l'Egalité et du Développement social-Royaume du Maroc
14 :45 à 15 :00	Projection du mini film sur Paroles de femmes maires d'Afrique "Mettre terme aux violences faites aux femmes et aux filles", Spots du MFSEDS, autres supports ONU-Femmes Maghreb et d'autres pays d'Afrique	- MFSEDS/ONU-Femmes/ REFELA-CGLU Afrique
15 :00 à 16 :00	<p>Panel 1 : Efforts de l'Afrique en matière de protection des Femmes victimes</p> <p>Interventions :</p> <p>Exposé 1 : Présentation des dispositifs juridiques et avancées réalisées par le Maroc, en matière de LCVF (MFSEDS)</p> <p>Exposé 2 : ONU-Femmes s'active au Maroc et dans d'autres pays de l'Afrique et d'autres continents, pour mettre un terme aux violences faites aux femmes et aux filles (ONU-Femmes Maghreb)</p> <p>Exposé 3 : Actions phares de LCVF par le REFELA-Mozambique</p> <p>Exposé 4 : Eléments de Synthèse du Rapport analytique de la situation des violences fondées sur le genre en Afrique et de la Campagne# en Bref</p>	<ul style="list-style-type: none"> - M Azzouz ATTAOUI, Chef de la Division de la Législation et des Etudes-MFSEDS - Mme Laila Rhioui, Représente du Bureau d'ONU-Femmes pour le Maghreb - Mme Maria Helena José C. LANGA - Mayor Municipality Mandlakazi –Mozambique/ Vice-Présidente REFELA - Malika Ghefrane Giorgi, REFELA-CGLU Afrique
16 :00 – 17 :00	<p>Panel 2 : Rôle des acteurs dans la lutte contre les violences à l'égard des femmes</p> <p>Interventions :</p> <p>Exposé 1 : Observation des violences à l'égard des femmes – M Jamal Chahdi, coordonnateur de l'Observatoire National de la Violence à l'Egard des Femmes- Maroc.</p> <p>Exposé 2 : Mettre fin à l'impunité :</p> <p>Exposé 3 : Prise en charge médicale des femmes victimes de violence</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Observatoire national de la violence à l'égard des femmes 2. Ministère public/ Ministère de la Justice ; Gendarmerie Royale et Sureté nationale 3. Ministère de la Santé
17 :00 - 17 :30	Discussion	
17 :30	Pause-café	